

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 14 novembre 2011, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

Présences : MM. Jean-Guy Cyr
Raymond Deslauriers
Lauréat Plante
Normand Parr
Mme France Leblanc

Absence : M. Donald Falardeau (absence justifiée)

Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.

11-11-393 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à la majorité

QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire tenue le 14 novembre 2011 soit accepté, tel que proposé.

11-11-394 DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE le maire, monsieur Denis Henry, présente son discours sur la situation financière de la Ville de Carleton-sur-Mer, séance tenante.

**11-11-395 DEMANDE D'AIDE AUTORISANT LE DÉPÔT D'UNE
DEMANDE D'AIDE AU PACTE RURAL ET AU FOND DE
SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ (EMBAUCHE
D'UN AMÉNAGISTE)**

ATTENDU QUE la ville de Carleton-sur-Mer termine actuellement la rédaction de sa planification stratégique;

ATTENDU QUE la réalisation de plusieurs projets de cette stratégie nécessite préalablement un concept d'aménagement urbain, notamment dans le secteur du quai, du barachois, des deux bancs de Carleton et de la plage municipale;

ATTENDU QU' il est plus profitable d'engager une ressource professionnelle résidant dans le secteur;

ATTENDU QUE cette ressource est actuellement disponible;

ATTENDU QU' il existe deux programmes d'aides financières, soient le Pacte rural et le Fonds de soutien aux territoires en difficulté, qui pourraient participer financièrement à l'engagement d'un aménagiste pour une durée de trente (30) semaines;

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal autorise le dépôt des demandes d'aides mentionnées ci-dessus pour l'engagement d'un aménageur urbain pour une période de trente (30) semaines dont le montant de la participation financière de la ville s'établit à 9 000 \$.

QUE le conseil municipal autorise monsieur Alain Bernier, responsable du développement économique et touristique de la Ville de Carleton-sur-Mer, à représenter la ville dans ce dossier et à signer les demandes d'aides financières au Pacte rural et au Fonds de soutien des territoires en difficulté.

11-11-396 LA HÉRONNIÈRE – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal autorise un soutien financier au montant de 1 000 \$ à la boutique La Héronnière. Cette somme sera puisée à même le budget 2011.

11-11-396 PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatre personnes ont assisté à la réunion extraordinaire et une demande a été formulée par :

- M. Jean-Guy Leblanc

11-11-397 LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 19, monsieur Normand Parr propose de lever l'assemblée.

Accepté.